

Conseil du Centre

87^e session, octobre 2023

CC 87/5/2

POUR INFORMATION

CINQUIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Plan de l'audit pour 2023



International **Training** Centre

EXTERNAL AUDIT PLAN

Financial year 2023



Commission on Audit
Republic of the Philippines

Au sujet du plan d'audit

Ce plan d'audit nous guidera dans l'accomplissement de notre mandat d'audit au Centre international de formation, également appelé « le Centre », de l'Organisation internationale du Travail pour l'exercice 2023. Plus spécifiquement, ce plan présente les objectifs et la portée de notre audit, qui sont basés sur notre mandat ; les travaux d'audit de base, conformes à notre approche et notre méthodologie de l'audit ; les étapes de l'audit ; et la gestion des ressources d'audit. Notre audit sera réalisé conformément aux normes internationales d'audit (ISA) et aux normes internationales des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISSAI).

TABLE DES MATIÈRES

Mandat et portée de l’audit.....	3
Objectifs généraux de l’audit	3
Approche et méthodologie de l’audit	4
Perspectives de risque et objectifs de l’audit	4
Seuil de signification de l’audit	8
Activités prévues	9
Principaux résultats de l’audit	10
Étapes importantes de l’audit.....	10
Autres services d’audit	11
Activités prévues sur le terrain	11
Gestion de l’audit.....	14

Mandat et portée de l'audit

1. Le Conseil d'administration de l'Organisation internationale du Travail (OIT) a désigné le président de la Commission d'audit (CA), République des Philippines, comme auditeur externe de l'OIT pour les exercices 2016 à 2019, cette désignation prenant effet le 1^{er} avril 2016. Lors de 334^e session en mars 2018, le Conseil d'administration a prolongé le mandat d'audit de la CA pour quatre exercices de plus, de 2020 à 2023 inclus.
2. Conformément au Règlement financier du Centre international de formation (CIF) de l'OIT, l'auditeur externe de l'OIT sera également l'auditeur externe du (CIF). Ce sera le dernier exercice du mandat d'audit de la CA.
3. Le chapitre IX du Règlement financier du Centre fixe les termes de référence qui gouvernent l'audit externe. Le Règlement prévoit que l'auditeur externe présenter au Conseil un audit des états financiers du Centre et sur d'autres questions qui devraient être portées à son attention.

Objectifs généraux de l'audit

4. Les objectifs généraux de notre audit sont :
 - a. fournir une opinion indépendante et ajouter de la crédibilité afin de savoir :
 - i. si les états financiers présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière, de ses flux de trésorerie et de la comparaison du budget avec les montants réels pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) ;
 - ii. si les états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables énoncées ;
 - iii. si les principes comptables ont été appliquées sur une base conforme à celle de l'exercice précédent ; et
 - iv. si les opérations dont nous avons eu connaissance au cours de l'audit des états financiers ont été effectuées, sous tous leurs aspects significatifs, conformément au Règlement financier du Centre et aux autorisations des organes délibérants du Centre.
 - b. formuler des observations concernant l'efficacité des procédures financières, du système comptable, des contrôles financiers internes et, plus généralement, de l'administration et de la gestion du Centre (chapitre IX du Règlement financier).

Approche et méthodologie de l'audit

5. Notre audit est guidé par les exigences de la norme ISA et de la norme ISSAI, et nous appliquons une approche fondée sur le risque pour l'audit des états financiers du Centre. D'autre part, nous réalisons l'audit des opérations conformément à la norme ISSAI 300 - Principes de l'audit de performance, à la norme ISSAI 3000 - Norme pour l'audit de performance et à la norme ISSAI 3100 - Lignes directrices pour l'audit de performance : Principes clés. Le Centre est une institution d'apprentissage dotée de ses propres statuts juridiques, d'une évaluation des risques et d'une stratégie ainsi que d'une structure individuelle et de processus qui lui sont propres. Nous avons donc adopté une stratégie et une approche à un horizon réaliste pour identifier, prioriser et gérer les risques d'audit considérés comme essentiels pour les opérations du Centre.
6. Dans le cadre de l'accomplissement de l'approche et de la méthodologie d'audit, nous évaluons en premier lieu le risque de maturité du Centre en déterminant et en comprenant dans quelle mesure le Conseil et la Direction identifient, évaluent, priorisent, gèrent et contrôlent les risques, ce qui fournit une indication sur la fiabilité de notre approche fondée sur les risques à des fins de planification de l'audit. L'exercice de planification de l'audit, habituellement mené sur une base annuelle, nous permet d'identifier et de prioriser les domaines dans lesquels les parties prenantes ont besoin de garanties objectives, y compris l'évaluation de l'efficacité fonctionnelle du cadre de contrôle interne au Centre et l'enregistrement ainsi que l'élaboration de rapports sur les risques individuels ou les groupes de risques. La communication des résultats de notre audit est la dernière phase de notre méthodologie d'audit. Cette phase concerne la discussion des constatations et de la conclusion de l'audit avec la Direction du Centre en vue de leur résolution.
7. En outre, nous avons travaillé en coordination avec le Bureau de l'audit interne et du contrôle (IAO) de l'OIT afin de déterminer la nature et la portée des domaines d'audit prévus et de voir si d'autres organismes externes d'examen ont effectué des travaux dans les domaines soumis à l'audit. Ces travaux sont donc pris en compte dans l'établissement de la portée et des objectifs de notre plan d'audit. Les efforts d'audit collectifs ont été coordonnés dans la mesure du possible pour le présent plan.

Perspectives de risque et objectifs de l'audit

9. Au cours des sept dernières années de notre mission d'audit, nous avons identifié, dans les opérations du Centre, un certain nombre de facteurs et de changements importants que nous avons considéré dans les trajectoires de notre audit. Bien que nos observations ne garantissent pas que ces risques résident effectivement dans un certain nombre d'aspects opérationnels de la gestion du Centre, nous prévoyons d'intégrer ces informations dans notre mandat d'audit de l'année en cours.

Audit financier

Contexte

Les états financiers du Centre sont consolidés avec ceux de l'OIT et préparés conformément aux normes IPSAS ainsi qu'au Règlement financier. La mise en œuvre cohérente des normes IPSAS est une réalisation importante qui élève la norme en matière de rapport financier, élément essentiel de la

gouvernance et de la bonne gestion. Ses principaux avantages sont une transparence accrue qui assure une meilleure lecture de la performance financière du Centre, une plus grande redevabilité permettant de prendre des décisions éclairées et une information financière améliorée soutenant la gouvernance et la gestion. Notre mandat d'auditeur externe consiste à présenter, pour chaque exercice, un rapport sur l'audit des états financiers contenant toutes les informations nécessaires en ce qui concerne les éléments visés au chapitre IX du Règlement financier. Cela a pour but de renforcer le degré de confiance en les états financiers du Centre à travers l'examen des comptes qui y sont présentés, y compris des informations y afférentes.

Perspectives de risque

Contrôles de la comptabilité et des rapports Un contrôle interne efficace de la comptabilité et des rapports fournit une assurance raisonnable quant à la fiabilité des rapports financiers. Si une ou plusieurs faiblesses importantes sont relevées, le contrôle interne du Centre sur la comptabilité et les rapports ne peut être considéré comme efficace. En ce qui concerne le caractère suffisant des contrôles sur les processus et les systèmes d'application (c'est-à-dire les achats, les congés du personnel et les salaires) qui peuvent exposer le Centre à un certain nombre de risques, notamment une perte importante ou une sous-utilisation de ses ressources, des transactions traitées non valides qui auraient une incidence négative sur la prise de décision, des contrôles compensatoires coûteux, une disponibilité réduite des systèmes et un risque de réputation.

Exhaustivité. La fiabilité des informations contenues dans les états financiers ne peut être assurée que si le Centre fournit des informations financières complètes et si les besoins des utilisateurs en matière de décisions financières sont satisfaits. Par conséquent, les informations doivent être complètes à tous égards. Des informations incomplètes réduisent la pertinence des états financiers, mais affectent aussi leur fiabilité et accroissent le risque que les utilisateurs fondent leurs décisions sur des informations potentiellement trompeuses en ce sens qu'elles ne présentent qu'une vue partielle et incomplète des affaires du Centre.

Jugements et estimations. Les jugements et estimations étant par nature très subjectifs, ils sont susceptibles de prendre en considération des processus et des hypothèses inappropriés pour arriver à des jugements et estimations comptables raisonnables. Parmi ces jugements et estimations, on trouve entre autres la durée de vie utile des actifs non-courants, la provision pour créances douteuses, les avantages du personnel et les amortissements. C'est pourquoi ces processus font l'objet d'une évaluation continue et sont basés sur l'expérience historique et sur d'autres facteurs, par exemple les événements futurs attendus et susceptibles de se produire au vu des circonstances.

Procédures de séparation des exercices. Il peut arriver que des transactions ne soient pas comptabilisées dans l'exercice financier approprié, qu'il s'agisse de régularisations de produits ou de dépenses, du fait de la complexité des transactions par rapport aux exigences des rapports financiers des normes IPSAS. Cela peut entraîner des produits et des dépenses incomplètes, conduisant à des résultats trompeurs.

Fiabilité et évaluation. Les transactions peuvent avoir été reflétées de manière inexacte dans les états financiers et les actifs, passifs, produits et dépenses peuvent avoir été évalués de manière inappropriée. En outre, les transactions, soldes et autres enregistrements financiers peuvent avoir été présentés de façon incorrecte dans les états financiers.

Déclarations. Les informations utiles ou pertinentes peuvent ne pas être divulguées de manière adéquate dans les notes relatives aux états financiers, ce qui entrave l'objectif de communiquer un aperçu plus approfondi de la situation financière et de la performance financière du Centre, qui est possible principalement grâce aux seuls états financiers.

Conformité aux règlements Les transactions peuvent ne pas être conformes au Règlement financier, aux Règles et aux autorisations des organes délibérants.

Adoption de nouvelles normes IPSAS. Il se peut que le Centre n'adopte pas et ne mette pas correctement en œuvre les normes mises à jour ainsi que les nouvelles normes requises par le Conseil des normes IPSAS et celles-ci peuvent avoir une incidence sur ses rapports financiers. La norme IPSAS 41 sera mise en œuvre au cours de cet exercice.

Objectifs de l'audit

Notre objectif est d'évaluer l'efficacité et l'efficacé des contrôles de la comptabilité et des rapports du Centre par l'examen d'un échantillon de transactions effectuées au cours de l'année d'audit et par la réalisation de tests approfondis du contrôle interne.

Pour la visite de fin d'année, l'objectif de l'audit est de former et d'émettre une opinion d'audit indépendante et d'ajouter de la crédibilité aux états financiers du Centre par l'examen de preuves étayant les montants et les informations figurant dans les états financiers, y compris l'évaluation des principes comptables utilisés et des estimations significatives effectuées, ainsi que leur présentation générale. Nous validerons également la mise en œuvre des recommandations des années précédentes afin de nous assurer que la valeur ajoutée par l'audit externe est maximisée et atteinte.

De plus, nous chercherons à déterminer si les transactions étaient conformes aux politiques, règlements, règles et procédures ainsi qu'aux autorisations des organes délibérants du Centre, et si les résultats sont générés par des processus gérés efficacement.

Audit des opérations - Examen de la gestion des services d'aide aux étudiants

Contexte

En tant qu'institution de formation spécialisée, le Centre propose un large éventail de cours d'apprentissage et de formation ainsi que de services, à des participants apprenants issus de gouvernements, d'organisations d'employeurs et de travailleurs et d'autres parties prenantes dans le monde entier. Par conséquent, les *services d'aide aux étudiants* sont essentiels pour aider ces apprenants à réussir leur formation et à tirer le meilleur parti de leur séjour au Centre en leur fournissant les outils et le soutien nécessaires.

La gestion des services d'aide aux étudiants en tant qu'aide aux activités de formation (en ligne et en présentiel) est tout aussi importante pour l'efficacité des cours et des programmes de formation proposés par le Centre. L'examen des services d'aide aux étudiants en tant que domaine d'audit comprend les services de conseil, l'orientation professionnelle, la bibliothèque électronique et les ressources d'apprentissage, les services d'hébergement des étudiants, les activités extrascolaires,

l'aide aux étudiants internationaux, le retour d'information et la gestion des réclamations, ainsi que l'aide aux étudiants pour les services en ligne. La révision tient compte de l'évolution des besoins et des attentes des participants, ainsi que du retour d'information sur les activités passées et actuelles. En outre, des efforts devraient être faits pour améliorer et innover en permanence ces services pour toutes les activités d'apprentissage (dans le cadre du modèle d'entreprise du Centre, que ce soit en ligne, sur le campus ou hors campus) afin de s'assurer qu'ils restent pertinents, actuels et efficaces pour les futures générations d'apprenants du Centre.

Au Centre, l'aide à l'apprentissage comprend l'aide au campus en ligne, le coaching en ligne (tout autre type d'aide avant et après l'apprentissage) et le bien-être des étudiants (y compris le recrutement, la sécurité, le transport, la nourriture, l'hébergement, les événements sociaux, l'aide au voyage, etc.) Si certains services font partie des accords de formation, d'autres sont totalement distincts.

Perspectives de risque

Les services d'aide aux étudiants constituent les fondements de la réussite des étudiants. Ils soutiennent les apprenants pour les aider à se développer et à réussir, pour augmenter le taux d'achèvement des formations et des cours, pour promouvoir l'inclusion et la diversité, pour surmonter les obstacles uniques, tels que les difficultés d'apprentissage et les défis personnels, en aidant les apprenants des composantes tripartites (gouvernement, travailleurs et employeurs).

- **Accroître l'engagement des apprenants.** Le faible taux de participation à des activités éducatives telles que des activités de réseautage, des événements culturels et sportifs, du mentorat par les pairs, des voyages éducatifs, est un exemple de services d'aide qui assistent les apprenants à participer à la communauté du Centre, ce qui permet simplement aux individus de se sentir plus proches et d'achever leur cours ou leur programme de formation.
- **Supprimer les barrières.** La présence d'obstacles qui entravent les progrès des apprenants et entraînent des difficultés d'apprentissage. L'adéquation des services qui répondent à tout problème d'aide ou à une crise de confiance provoquée par la diversité, la région, la race, le genre et l'orientation sexuelle.
- **Aide à la réalisation des objectifs.** La plupart des apprenants sont motivés par des aspirations professionnelles. Ils s'inscrivent dans le but d'augmenter leurs revenus, d'obtenir une promotion ou d'entamer une nouvelle carrière pour progresser. L'existence et la suffisance d'activités liées à la carrière pour répondre aux motivations sous-jacentes qui poussent les apprenants à participer et à terminer les cours et les programmes de formation proposés par le centre.

Ainsi, les risques suivants ont été identifiés lors de l'examen de la gestion des services d'aide aux étudiants :

- **Cadre de gestion des services d'aide aux étudiants.** Le risque d'un cadre et d'une politique inadéquats ou absents pour la gestion efficace des services d'aide aux étudiants.
- **Ressources.** Le risque d'insuffisance des ressources humaines et financières pour une

gestion efficace et efficiente des services d'aide aux étudiants.

- **Suivi et évaluation.** Le risque d'obsolescence ou l'absence d'une politique de suivi et d'évaluation établie, revue et mise à jour périodiquement afin d'améliorer la gestion des services d'aide aux étudiants.

Objectif de l'audit

Fournir une assurance quant à l'existence d'une politique, d'un cadre, d'une stratégie et de contrôles efficaces, adéquats et qui fonctionnent, de ressources suffisantes pour la gestion des services d'aide aux étudiants ainsi que déterminer si les services d'aide aux étudiants font l'objet d'une évaluation, d'un suivi et d'un rapport périodiques, tant pour l'apprentissage sur le campus que pour l'apprentissage en ligne. Des assurances qui comprennent l'évaluation de la structure du personnel affecté à l'administration et à la mise en œuvre de la stratégie correspondante et savoir si ce personnel répond aux exigences de qualification et s'il est en mesure de s'acquitter de ses tâches et de ses responsabilités.

Seuil de signification de l'audit

10. Notre audit nous impose de déterminer le seuil de signification spécifique pour chaque engagement. Ce montant sera également utilisé pour évaluer l'importance des anomalies non corrigées (ajustements et reclassifications passés) notés au cours de l'audit. Notre seuil de signification opérationnel initial est présenté ci-dessous :

	Base	Montant
Seuil de signification global	deux pour cent du montant total moyen des dépenses du Centre au cours des cinq dernières années	755 592,00 €
Les éléments corrigés et non corrigés supérieurs à ce montant seront signalés à la Direction.	cinq pour cent du seuil de signification global	37 779,60 €

11. Nous avons tenu compte des facteurs suivants pour établir le seuil de signification global : les besoins du Centre et des autres donateurs, des représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs ainsi que des autres organismes multilatéraux. Ce seuil est cohérent avec le seuil de signification global utilisé pour l'audit des états financiers de 2022. Cependant, la mesure quantitative du seuil de signification global n'est pas le seul facteur que nous prenons en considération pour évaluer les anomalies. Des anomalies relativement négligeables pourraient avoir un effet significatif sur les états financiers en raison de facteurs qualitatifs. Le Centre sera informé de la décision finale sur cette question.

Activités prévues

12. Pour la septième année de notre mission d'audit, les activités suivantes seront entreprises pour mettre à jour les informations et les documents dont dispose l'auditeur externe au sujet du Centre :

Activités	Mois											
	2023							2024				
	Jun	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai
Évaluation et gestion des risques de l'audit												
Évaluation des indicateurs de risque majeur												
Évaluation du besoin/de l'utilité des travaux des autres												
Création d'un budget-temps/réunion de planification												
Comprendre les opérations de l'audit												
Processus de gestion des risques et évaluation du risque de fraude												
Analyse des opérations et examen des performances												
Analyse des processus d'information critique, y compris l'établissement de rapports financiers												
Détermination des liens entre les états financiers												
Examen du programme et du budget et des rapports de mise en œuvre												
Évaluer la gestion et le contrôle des risques												
Évaluer les stratégies et les contrôles de gestion des risques afin de réduire les risques à un niveau acceptable (risques au niveau de l'entité et du processus)												
Gérer le risque résiduel d'audit												
Répondre aux risques d'erreur identifiés dans les états financiers (EF)												
Effectuer des tests/confirmations d'audit de fond												
Effectuer des procédures analytiques sur les comptes matériels à faible risque												
Examen général du caractère raisonnable des EF												
Effectuer des procédures d'examen ultérieur												
Communiquer sur la valeur ajoutée												
Publication du mémorandum d'observation d'audit												
Publication de la lettre de gestion												

Activités	Mois											
	2023						2024					
	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai
Publication du rapport d'audit/rapport détaillé												
Présentation du rapport d'audit au Conseil												

13. Un plan de travail et des programmes d'audit détaillés, comprenant les procédures d'audit et les objectifs spécifiques de l'audit, seront élaborés pour chaque secteur d'audit identifié

Principaux résultats de l'audit

14. À la fin de l'audit, nous fournirons les rapports suivants :
- **Rapport de l'auditeur indépendant.** Il s'agit d'une opinion signée relative aux états financiers au 31 décembre 2023, souvent appelé rapport succinct ; et
 - **Rapport de l'auditeur externe au Conseil (rapport détaillé).** Il contient les principales conclusions relatives à l'efficacité des procédures financières, du système comptable, des contrôles financiers et, de manière générale, à l'administration et à la gestion du Centre, ainsi qu'à tous les sujets évoqués dans le chapitre IX, article 25, du Règlement financier. Le rapport fournit une actualisation des observations des années antérieures et de la mise en œuvre des recommandations. Il contient également les observations et les recommandations de l'année en cours.
15. De plus, nous fournirons les rapports suivants à la Direction au cours de notre audit :
- **Mémoire d'observation d'audit (MOA).** Il s'agit d'une communication écrite destinée aux responsables concernés et les informant des déficiences observées dans la vérification des comptes, des opérations ou des transactions.
 - **Lettre à l'attention de la Direction.** Il s'agit d'une communication dérivée du MOA identifiant des possibilités de changement dans les procédures qui pourraient, de notre point de vue, améliorer les systèmes de contrôle interne, simplifier les opérations et/ou renforcer les pratiques de rapport financier.
 - **Rapport final.** Il s'agit d'un résumé des résultats importants de notre audit au cours du mandat de huit ans. Il mettra en évidence les recommandations à valeur ajoutée fournies à la Direction au cours du mandat.

Étapes importantes de l'audit

Activité	Date
Présentation du plan d'audit	Octobre 2023

Audit intermédiaire	Du 16 octobre au 3 novembre 2023
Audit de fin d'exercice	Du 12 février au 1 ^{er} mars 2024
Opinion d'audit signée	15 mars 2024
Présentation des résultats de l'audit aux membres du Conseil	Mai 2024

Autres services d'audit

16. En tant qu'auditeur externe du Centre, nous sommes censés, et nous confirmons que nous réalisons également des audits à la demande du Centre, à la suite de demandes de donateurs. Des contrats séparés seront préparés à cet effet.

Activités prévues sur le terrain

17. Conformément à notre méthodologie d'audit basée sur les risques, nos travaux prévus pour l'audit de 2023 comprennent les activités suivantes :

Activité/ Date provisoire	Domaines d'audit	Nombre d'auditeurs	Résultats de l'audit
<p>Audit intermédiaire CIF de l'OIT</p> <p>Du 16 octobre au 3 novembre 2023</p>	<p>A. Audit financier :</p> <p>Test de conformité : évalue la conformité aux politiques, règlements, règles et procédures du Centre, ainsi qu'aux autorisations des organes délibérants concernant les transactions financières enregistrées dans les comptes qui composent les états financiers.</p> <p>Sur la période allant de janvier à août 2023, effectuer des tests de contrôle interne approfondis ainsi que des tests de confirmation (minimum, standard ou ciblés) et des analyses transactionnelles dans les domaines d'audit suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Gestion du fonds ou du budget avec un accent sur l'allocation du budget et les révisions au cours de la deuxième année de l'exercice biennal 2. La gestion des immobilisations corporelles doit prendre en compte les processus, de l'achat à l'enregistrement, en passant par les coûts de rénovation des bâtiments 3. Avances sur salaires et recouvrements, y 	3	MOA Lettre de Gestion

Activité/ Date provisoire	Domaines d'audit	Nombre d'auditeurs	Résultats de l'audit
	<p>compris tous les avantages sociaux</p> <p>Des procédures d'audit minimales seront appliquées aux éléments suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Gestion de la trésorerie (Trésorerie et équivalents de trésorerie) 2. Gestion des recettes et des créances 3. Procure to pay (examen/évaluation globale des bons de commande, y compris les dépenses salariales et non salariales) <p>Évaluer la mise en œuvre de la nouvelle norme comptable (IPSAS 41) susceptible d'avoir un impact sur les états financiers.</p> <p>B. Audit des opérations (examen de la gestion des services d'aide aux étudiants)</p> <p>Évaluer s'il existe un cadre, une stratégie, une politique et des contrôles efficaces adéquats et qui fonctionnent, ainsi que des ressources suffisantes pour la gestion des services d'aide aux étudiants et déterminer si ces services d'aide aux étudiants font l'objet d'une évaluation, d'un suivi et d'un rapport périodiques.</p> <p>Évaluer si les services d'aide aux étudiants sont fournis de manière efficace et efficiente.</p>		
<p>Audit de fin d'exercice du CIF de l'OIT</p> <p>Du 12 février au 1^{er} mars 2024</p>	<p>A. Audit financier</p> <p>Examen des états financiers suivants, y compris des notes qui les accompagnent :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. État de la situation financière 2. État de la performance financière 3. État des variations de l'actif net 4. État des flux de trésorerie 5. État de comparaison du budget et des montants réels <p>Examen de la conformité aux politiques,</p>	4	<p>MOA</p> <p>Lettre de Gestion</p> <p>Rapport de l'auditeur indépendant</p> <p>Rapport détaillé</p> <p>Rapport final t</p>

Activité/ Date provisoire	Domaines d'audit	Nombre d'auditeurs	Résultats de l'audit
	<p>règlements, règles et procédures du Centre, ainsi qu'aux autorisations des organes délibérants.</p> <p>Test des soldes et tests de confirmation (minimaux, standard ou ciblés), ainsi que tests des contrôles internes des comptes suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Trésorerie et équivalents de trésorerie 2. Créances 3. La gestion des immobilisations corporelles 4. Créanciers et charges à payer 5. Produits différés 6. Avantages du personnel (passif) 7. Soldes cumulés (Fonds de bourses et d'innovation) 8. Produits provenant des services de formation et de conseil 9. Produits provenant des contributions volontaires 10. Salaires, avantages du personnel et autres dépenses de personnel 11. Autres coûts liés à la formation 12. Entretien du terrain et des bâtiments <p>Examen limité des comptes suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 13. Paiements anticipés 14. Autres produits 15. Contrats de sous-traitance 16. Frais généraux d'exploitation 17. Voyages <p>Examen de la conformité par rapport aux nouvelles normes relatives aux états I à V qui composent les états financiers, y compris l'ensemble des comptes et de leurs informations.</p> <p>Suivi de la mise en œuvre des recommandations des audits précédents.</p> <p>Examen de l'adoption de la norme IPSAS 41 et de sa mise en œuvre dans les états financiers.</p>		

Gestion de l'audit

18. La gestion de nos audits est basée sur une philosophie opérationnelle établie, qui consiste à aligner plus étroitement nos processus d'audit sur les besoins de notre clientèle internationale afin d'en améliorer la gouvernance et de fournir aux utilisateurs de ses états financiers des garanties élevées sur l'efficacité des processus de nos clients, tant dans leur conception que dans leur fonctionnement. À cet effet, l'Office international d'audit et de relations (IARO) de la CA est le point d'intérêt principal pour la gestion de nos engagements internationaux.
19. L'audit du Centre sera effectué par une équipe composée d'auditeurs professionnels expérimentés et compétents appartenant à la CA et entièrement dédiés à l'audit du Centre. Des stratégies efficaces d'effectifs sont adoptées pour le déploiement des auditeurs, qui comprennent un mélange efficace de compétences, une formation technique sur mesure et des mécanismes d'aide adéquats.
20. Pour nous assurer que les contrôles de la qualité de l'audit sont conçus, mis en œuvre et fonctionnent efficacement, nous effectuerons un examen du contrôle de la qualité de l'audit pour chaque activité d'audit, conformément à la norme ISA 220 - Contrôle de la qualité d'un audit d'états financiers, adoptée par l'INTOSAI en tant que norme ISSAI 1220. Nos audits sont soumis à trois niveaux d'examen, en commençant par le Directeur de l'audit externe, assisté par le Groupe de soutien technique. Le deuxième niveau d'examen vient du Comité de supervision d'audit qui effectue un ensemble de procédures de contrôle de la qualité afin de garantir un niveau élevé d'intégrité des informations et des rapports d'audit avant leur transmission au troisième et dernier niveau d'examen. Le Président de la CA effectue la vérification finale de nos résultats. Il est également consulté sur les points sensibles, complexes et/ou difficiles avec l'aide du Directeur de l'IARO.